

Mise en ligne : 26 juin 2017.
Dernière modification : 22 juin 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME DU DOMAINE DES QUATRE-CHEMINS, Boufarik

S.A., 14 juin 1926, p. 99 ans.

Société du Domaine des Quatre-Chemins
(*L'Écho d'Alger*, 17 juin 1926)

Planess Maurice, apporteur.

Premiers administrateurs

1° Monsieur Planess Maurice industriel, demeurant à Alger, rue de Constantine, n° 62, fondateur de la société.

2° Monsieur Henri Charles, propriétaire, demeurant à Alger, rue Jules-Ferry, n° 17.

3° Monsieur Manent Jean, propriétaire, demeurant à Alger, rue de Constantine, n° 5.

4° Monsieur Juvet Alphonse Albert ¹, docteur en droit; propriétaire, demeurant à Alger, rue Clauzel, n° 17 bis.

5° Et Monsieur. Barlette, André. licencié en droit, propriétaire, demeurant à Alger, rue de Constantine, n° 5.

Société du Domaine des Quatre-Chemins
(*Le Mercure africain*, 29 décembre 1926)

L'objet principal de cette société nouvellement créée est l'acquisition et l'exploitation du « Domaine des Quatre-Chemins » (communes de Boufarik et de Douera) ainsi que l'extension de son vignoble. Le siège est à Alger, 14, rue Lulli. Le capital est de 5 millions, en actions de 500 francs. Il a été créé 5.000 parts de fondateur. Les premiers administrateurs sont : MM. M. Planès [*sic* : Planess], Ch. Henri, J. Manent, A[lphonse] Juvet, A. Barlette.

SOCIÉTÉ ANONYME DU DOMAINE DES QUATRE-CHEMINS
S.A. frse au capital de 5 MF.
Siège social : Alger, 14, r. Lulli
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 685)

Conseil d'administration
composé de 3 à 7 membres, nommés p. 6 ans
PLANESS (Maurice), 5, r. Sadi-Carnot, Alger ;

¹ Alphonse Juvet (1899-1977) : fondateur de l'Union nord-africaine pour la finance, l'agriculture et l'industrie (1927). Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Banque_union_nord-africaine.pdf

HENRI (Charles), 17, r. Jules-Ferry, Alger ;
MANENT (Jean), 5, r. de Constantine, Alger ;
JOUVET (Alphonse-Albert), 17 *bis*, r. Clauzel, Alger ;
BARLETTE (André), 7, r. de Constantine, Alger.

Commissaires aux comptes

LECCIA (François), 41, r. Sadi-Carnot, Alger ;
ROUDE (Léon), 15, r. du Dr-Trolard, Alger.

Objet. — L'acquisition et l'expl. du du Domaine des Quatre-Chemins, planté en vigne, l'extension de son vignoble, l'acquisition ou la location de ts autres domaines situés en Algérie, etc.

Capital social. — 5 MF en 10.000 act. de 500 fr.

Parts. — 5.000 parts bénéficiaires ou de fondateur.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % aux act. Après ce prélèvement : 10 % au conseil. Le solde : s'il y a lieu, 50 % à un fonds spécial de prévoyance et d'amortissements ; le reste : 60 % aux act. ; 40 % aux parts bénéficiaires.
